



CONDAMNATION

Il avait, une nuit d'octobre 2014 à Ayeme-Bo-koué, tué à coups de chevron son ami Stéphane Bandeke. Archi-Morel Ngouba-Ngouba vient d'être condamné par la Cour criminelle à 15 ans de réclusion et à une amende de 10 millions de francs.

Page 10

SANTÉ

Le président Ali Bongo Ondimba et une partie du gouvernement ont examiné hier le plan de prévention et de riposte contre l'épidémie de coronavirus (Covid-19). Le chef de l'Etat instruisant le cabinet Nkoghe Bekale de renforcer le dispositif aux frontières.

Page 4

PARLEMENT : MAUX ET DÉBATS

L'ÉTAT de la société gabonaise, les difficultés que traverse celle-ci et les préoccupations propres à leurs chambres respectives étaient hier au cœur des discours de rentrée des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Place à présent – et pour quatre mois – aux discussions autour des textes de lois à l'ordre du jour de cette session.

Pages 2 & 3



POUR MOI QUOI...

Les politiques doivent savoir que lorsqu'ils font une sortie inopportune, le droit d'informer de la presse s'impose.

C'est le cas avec notre député de l'Ogooué et des Lacs complètement dépassé par les événements qu'il a lui-même créés, au point de sombrer dans le "complotisme". Le pôvre était loin de penser qu'un petit mot lâché pouvait faire autant de vagues. Un mot, selon lui, "anodin". Et voilà qu'à l'unisson - y compris dans son camp - tout le monde debout pour comprendre. On l'a décortiqué, fouillé, analysé, tourné dans tous les sens, on ne peut empêcher personne de se faire ses idées. Cela, pendant toute la semaine écoulée. Ah le FRANÇAIS...!

Seulement voilà : avec la rentrée de la première session ordinaire de l'année, la classe présente dans l'hémicycle, attendait ce qu'en pensait le président de l'Institution. Du grand art. Habile jongleur de la langue de Molière, Faustin n'a pas déçu. En une petite phrase, il a recadré les choses, recentré le débat et redéfinit clairement le rôle des uns et des autres. Celui du député à l'Assemblée et dans la Nation. Quoi de plus clair, net et précis ! À ses collègues, leur champ de compétences et le devoir de ne point outrepasser leurs prérogatives. À l'Exécutif, clé de voûte, les siennes. Un discours de droit constitutionnel à enseigner en Fac de droit. Donc, rien à ajouter, ni à retrancher. Fin définitive du débat...

Il reste maintenant que si la leçon de chose est bien comprise, à l'avenir, même si on veut sauver son "frère" plus de pétard, quoi...

...MAKAYA

*Ensemble,
Restaurons la cathédrale Sainte Marie*

Adressez vos dons via :

Airtel money
077 45 80 81

Virement bancaire IBAN:
400 2400 0013 6130 0000 1783

Ou versement à la procure diocésaine (service recouvrement) sise Sainte Marie

Infoline : 062 33 26 43

Email : procure175@gmail.com

EGLISE CATHOLIQUE
AU GABON

Chèque libellé à :
RESTAURATION DE
L'ANCIENNE ÉGLISE 1